



Avis à la population

Rossemaison

Assemblée communale ordinaire,
Lundi 11 décembre 2017, à 20h15, à la halle de gym

Ordre du jour :

1. Ratification du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Prendre connaissance et approuver le budget 2018, la quotité d'impôts et les taxes communales. Le budget 2018 peut être consulté au bureau communal.
3. Présentation et acceptation du décompte pour les travaux réalisés au centre culturel.
4. Présentation et acceptation du décompte pour les travaux réalisés à l'école.
5. Modification de la circulation dans le village, présentation du rapport d'expertise 30 km/h réalisé par le bureau Toscano, explications sur la procédure et les possibilités d'opposition.
6. Dans le cadre de la nouvelle législature, recherche d'une nouvelle personne pour reprendre la fonction de présidence du centre culturel.
7. Information sur le travail du conseil communal.
8. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée communale peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet : www.rossemaison.ch.
Les demandes de compléments ou de rectification doivent parvenir, par écrit au secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine assemblée.

Le Conseil communal

BUDGET 2018 – MESSAGE DU MAIRE

La volonté affichée et déterminée de baisser la quotité d'impôt de 0,05 point a présidé à l'établissement du budget 2018. Cependant, une succession de mauvaises nouvelles provenant des services de l'Etat, ont totalement ruiné cette espérance. En effet, en tenant compte des augmentations annoncées, notre budget aurait présenté un déficit beaucoup trop important pour être tolérable et il n'aurait pas passé la rampe du contrôle du service des communes. Il n'était pas question non plus, de retourner dans un état de découvert, alors que notre situation financière s'est globalement améliorée.

Les augmentations suivantes ont dû être prises en compte :

Instruction publique :	66'516.00	+ 11,59%
Cercle du Collège secondaire	10'161.00	+ 13,30 %
Action sociale	34'000.00	+ 17,18%
Financement AVS/AI	27'100.00	+ 16,34%
Chômage	2'500.00	+ 13,51%
Péréquation financière	16'173.00	+ 46,71%
Total	156'450.00	

Les mesures OPTIMA vont nous coûter Fr 23'580.00. ! (Montant introduit dans la facture de l'instruction publique). Avec 653 habitants à fin 2016, nos redevances sont calculées sur ce quota, alors que notre population a diminué par suite de décès et de mouvements dus à des déménagements ou de jeunes quittant le cocon familial. Nous soulignons toutefois le fait que nous gardons une excellente maîtrise des charges que nous contrôlons.

Nous vous présentons donc un budget avec un quotité inchangée et un déficit acceptable de quelque Fr 28'080.00 en vous demandant de faire preuve de sagesse en l'acceptant.

Votre Maire
Francis-Michel Meyrat

BUDGET 2018

Le budget 2018 présenté en assemblée communale le 11 décembre 2017 est basé sur les quotités suivantes :

Revenu et fortune	2.1
Taxe immobilière	1‰
Taxe des chiens	CHF 50.-

Service des eaux

Taxe de base par habitation	CHF 100.-	+ TVA
Consommation d'eau potable	CHF 2.20/m3	+ TVA
Eaux usées	CHF 3.70	(+ CHF 0.85) + CHF 0.85 en 2019
Forfait pour nouvelles constructions	CHF 300.-	+TVA +CHF 100.- par étage pour immeubles
Taxe fédérale micropolluants	CHF 9.-	par habitant, yc enfants, inclus dans prix au m3

La taxe des ordures ménagères

Par ménage	CHF 40.-	
Plus par personnes physique	CHF 40.-	18 ans dans l'année
Personnes morales	CHF 90.-	bureaux et divers
	CHF 140.-	artisans, entrepreneurs, agriculteurs
	CHF 230.-	autres (usines)

Plus taxe au sac : 17 litres, 35 litres, 60 litres, 110 litres

Allocations de naissance CHF 500.- par nouveau-né

50 sacs poubelle de 35 litres par an pour enfants jusqu'à 2 ans offerts

Emoluments permis de construire selon règlement sur les émoluments

Caisse communale Décembre 2017

Budget de fonctionnement par classification administrative

Commune

Compte	Libellé	Budget Charges	2018 Produits	Budget Charges	2017 Produits	Comptes Charges	2016 Produits
01	AUTORITES - ADMINISTRATION GENERALE	297,230.00	56,400.00	287,270.00	20,650.00	332,782.45	66,613.45
			240,830.00		266,620.00		266,169.00
02	TRAVAUX PUBLICS - PLANS DE ZONES	112,000.00	35,500.00	88,000.00	40,800.00	96,631.30	38,441.05
			76,500.00		47,200.00		58,190.25
03	AFF. JURIDIQUES - MILITAIRES - POLICE -PC	1,700.00	1,700.00	1,700.00	1,700.00	1,669.25	1,699.25
04	HYGIENE PUBLIQUE						
05	INSTRUCTION - FORMATION - CULTURE - SPORT	943,900.00	13,200.00	862,139.00	5,400.00	815,422.85	4,710.10
			930,700.00		856,739.00		810,712.75
06	AIDE SOCIALE - SANTE PUBLIQUE	483,000.00	2,200.00	412,400.00	2,200.00	370,757.65	2,440.00
			480,800.00		410,200.00		368,317.65
07	ECONOMIE PUBLIQUE	8,600.00		8,300.00		10,624.60	
			8,600.00		8,300.00		10,624.60
08	FINANCES	313,700.00	159,400.00	316,700.00	166,350.00	702,141.40	138,382.20
			154,300.00		150,350.00		563,759.20
09	IMPOSITIONS	128,350.00	1,997,500.00	70,550.00	1,741,350.00	122,342.35	2,215,463.10
		1,869,150.00		1,670,800.00		2,093,120.75	
10	SERVICES COMMUNAUX						
11	ENLEVEMENT DES ORDURES	34,000.00	34,000.00	42,000.00	42,000.00	34,289.55	34,289.55
12	INHUMATIONS	5,200.00		5,200.00		4,784.00	
			5,200.00		5,200.00		4,784.00
13	SERVICE DU FEU	23,300.00	23,000.00	25,000.00	25,000.00	23,241.35	22,111.00
			300.00				1,130.35
14	CANALISATIONS – INSTALLATIONS D'EPURATION	95,850.00	95,850.00	110,650.00	110,650.00	146,478.50	146,478.50
15	SERVICE DES EAUX	151,000.00	151,000.00	126,120.00	126,120.00	149,768.55	149,768.55
17	SERVICE DU GAZ	195,000.00	195,000.00	168,500.00	168,500.00	184,605.60	184,605.60
		2,792,830.00	2,764,750.00	2,524,529.00	2,450,720.00	2,995,569.40	3,005,002.35
	EXCÉDENT DE CHARGE		28,080.00				
	EXCÉDENT DE CHARGE				73,809.00		
	EXCÉDENT DE REVENU					9,432.95	
		2,792,830.00	2,792,830.00	2,524,529.00	2,524,529.00	3,005,002.35	3,005,002.35

Budget de fonctionnement par classification administrative

Bourgeoisie

Compte	Libellé	Budget Charges	2018 Produits	Budget Charges	2017 Produits	Comptes Charges	2016 Produits
01	AUTORITES - ADMINISTRATION GENERALE	9,550.00	500.00	9,550.00	500.00	11,611.60	1,810.00
			9,050.00		9,050.00		9801.60
02	TRAVAUX PUBLICS - PLANS DE ZONES	500.00	500.00				
08	FINANCES	175,820.00	184,360.00	169,850.00	191,160.00	195,501.15	227,879.35
		8,540.00		21,310.00		32,378.20	
18	EXPLOITATION FORESTIERE	44,200.00	41,250.00	42,750.00	39,850.00	53,344.05	53,344.05
			2,950.00		2,900.00		
		230,070.00	226,110.00	222,150.00	231,510.00	260,456.80	283,033.40
	EXCÉDENT DE CHARGE		3,960.00				
	EXCÉDENT DE REVENU			9,360.00			
	EXCÉDENT DE REVENU					22,576.60	
		230,070.00	230,070.00	231,510.00	231,510.00	283,033.40	283,033.40